



Pret a un ami sans reconnaissance de dettes

Par **CHENNEVIERE**, le **04/08/2012 à 15:51**

Bonjour,rrnJ'ai prêté à un ami 1000 euros en 2007 par virement bancaire, 274,21 euros par mandat cash en 2011, 560 euros par virement bancaire en 2011, 1000 euros par virement bancaire en 2012.rnEtant un ami, nous n'avons pas établi de reconnaissance de dettes et celui-ci refuse de me rembourser malgré l'envoi d'un mail et de sms me promettant de me rembourser.rnJ'ai conservé tous les justificatifs de versements.rnJ'ai envoyé dans un premier temps une lettre avec les sommes dues sans réponse mi juilletrnJ'ai donc envoyé un recommandé avec accusé de réception début Août.rnQuel est mon recours ?rnHuissier ? Tribunal d'Instance ?rnJe vous remercie pour votre réponse.